

Taxation des mutuelles : pourquoi il faut dire non !

Le plan de rigueur présenté par François Fillon le 24 août vise à alourdir la taxation des complémentaires santé. En réponse, la Mutualité Française a lancé le dimanche 4 septembre dans la presse une campagne de protestation contre la hausse de la taxe sur les mutuelles avec pour slogan : *"L'idée de créer un impôt sur la maladie, c'est une blague ?"*.

Les risques de cette taxation sont inquiétants. Les salariés couverts par les mutuelles sont les principales victimes de ce choix : une telle taxation sera répercutée dans les cotisations versées par les salariés, ce qui reviendra à grever leur pouvoir d'achat au risque, pour ceux qui ont des difficultés financières, de ne plus se couvrir. Les conséquences sont alors prévisibles : les inégalités devant la couverture santé risquent bien de s'accroître avec, notamment pour les plus pauvres, une véritable double peine car ils subiront tout à la fois une perte de couverture due au repli de la sécurité sociale (déremboursement, franchise...) et à la hausse des cotisations des mutuelles.

Cette mesure, à l'instar des autres mesures du plan de rigueur, sera examinée par le Parlement durant les prochains jours, dans le cadre de l'examen de la seconde loi de finances rectificative pour 2011 (rappelons que la première loi de finance rectificative comportait un allègement substantiel de l'impôt de solidarité sur la fortune applicable dès cette année au bénéfice de 560 000 contribuables dont le patrimoine net est supérieur à 800 000 euros).

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires soutient la démarche engagée par la Mutualité Française demandant la suppression de la taxation des complémentaires santé.

Cette disposition ne doit pas être votée par le Parlement. Pour faire face aux difficultés financières, par ailleurs largement dramatisées par le discours libéral dominant dans le but de faire davantage pression sur les finances publiques, le gouvernement a ignoré une voie tout à la fois juste et « rentable » : rééquilibrer le système fiscal entre contribuables modestes et contribuables aisés et entre petites et grandes entreprises. C'est pourtant ce rééquilibrage qui est nécessaire pour la justice fiscale et pour financer la protection sociale.